

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées



BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

N° 105 -

NOVEMBRE 1995

Ne touchez pas à

notre Sécu

APPEL DU COMITE CONFEDERAL NATIONAL C.G.T. Montreuil, le 26 Octobre 1995

L'avenir de la Sécurité sociale est en jeu

Déclaration des organisations syndicales Cfdt, Cfe-Cgc, Cftc, Cgt,
Cgt-Fo, Fen, Fsu, Unsa.

14 NOVEMBRE 1995

REPORTAGE



Le mouvement ouvrier

Le mouvement ouvrier

1992

notre siècle

Le mouvement ouvrier

L'avenir
de la gauche sociale
est en jeu

Le mouvement ouvrier

14 NOVEMBRE 1992

14 NOVEMBRE: ENSEMBLE POUR LA SECU

Le CCN du 26 Octobre dernier a lancé un appel à l'action pour le 14 Novembre pour "qu'ensemble, unis dans l'action, nous mettions en échec les projets gouvernementaux et imposions la rénovation de la Sécurité Sociale dans l'intérêt des salariés et de la population".

Le temps nous est compté car il y a urgence. Après des forums, qui en réalité n'ont été qu'une parodie, le Gouvernement entend aller vite pour casser nos systèmes de protection sociale en brisant leurs concepts de solidarité et d'égalité. Prochaines étapes les 13 et 14 Novembre au Parlement.

Les mesures qui pourraient être prises en ce mois de novembre, peut être à coup d'ordonnances, c'est-à-dire sans débat, seraient lourdes de conséquences pour le monde du travail, les assurés sociaux.

-augmentation du forfait hospitalier.

-augmentation de la CSG.

-réduction massive des dépenses hospitalières.

-mise sous conditions de ressources des allocations familiales et fiscalisation de celles-ci.

-allongement de la carrière de travail.

-diminution du niveau des retraites et mise en place de système par capitalisation.

-augmentation de la cotisation maladie pour les retraités.

-remise en cause des régimes spéciaux et particuliers.

-poursuite des exonérations dont bénéficient les entreprises au détriment de l'emploi.

Ces vieilles recettes dont l'inefficacité économique et sociale n'est plus à démontrer, n'ont pour seuls objectifs que:

-réduire massivement les dépenses, 30 milliards en 1996.

-abaisser de façon significative la valeur de la force de travail en réduisant le salaire socialisé, ceci pour mieux répondre aux appétits du profit des entreprises et des compagnies d'assurance. Mais qui, en même temps s'articulent sur un dispositif législatif mis en place en juillet 93 et août 94, sapent les fondements mêmes de nos systèmes basés sur la solidarité et l'égalité des droits.

La Sécu ne souffre pas de trop de prestations, mais du chômage, des bas salaires, de la précarité, des mauvaises conditions de travail.

Après 50 ans d'existence, la Sécu et ses principes sont des idées neuves qu'il faut redynamiser. Il faut lui donner les moyens de répondre aux besoins, la moderniser, la démocratiser.

Mais au-delà, l'avenir de la sécurité sociale ne peut se concevoir en dehors d'un financement ancré à l'entreprise. Un financement puisant l'essentiel de ses ressources dans les richesses créées par le travail. Un financement qui favoriserait l'emploi stable bien rémunéré, la formation, les investissements et qui pénaliserait la spéculation financière au détriment des hommes et de l'emploi. Mais aussi récupérer les dettes patronales. Prélever sur les produits financiers le même taux que les salariés. Arrêter les exonérations accordées aux entreprises.

C'est seulement à ces conditions- là que nous aurons une sécurité sociale solidaire, garantissant le droit à la santé pour tous, les moyens d'élever correctement ses enfants, de vivre une retraite heureuse, de faire face aux grands fléaux du moment.

L'enjeu est d'une telle importance que toutes les organisations syndicales ont su dépasser la division, pour mettre l'unité au service de cet objectif majeur.

ENSEMBLE, ELLES ONT DECIDE DE FAIRE CONVERGER TOUS LEURS EFFORTS DE MOBILISATION. C'EST UNE PREMIERE !

Le syndicalisme ne laissera pas détruire ce qu'il a contribué à construire avec le monde du travail et l'ensemble de la population. Une partie de bras de fer est engagée.

Le temps presse. Il faut stopper le rouleau compresseur des acquis et des conquêtes sociales les plus importantes de ce 20ème siècle!

Une seule question se pose: La Sécurité Sociale, qui fait partie de notre vie, sera-t-elle sacrifiée sur l'autel des marchés financiers et de Maastricht, ou bien deviendra-t-elle un formidable instrument de cohésion sociale, de progrès, de justice et de solidarité, de développement économique, utile pour chaque être humain et toute la société ?

La réponse est dans la construction d'un puissant mouvement revendicatif, de convergences de lutte et de rassemblement, seul porteur de perspectives et d'avenir.

Le 14 NOVEMBRE, se prépare et s'annonce d'ores-et-déjà comme un très grand temps fort de grèves et manifestations unitaires, pour réaliser cette mobilisation de grande envergure avec laquelle tout le monde devra compter.

**Daniel GRAU
Responsable Régional
Protection Sociale**

28 OCTOBRE 1995

SECU : UN COLLOQUE POUR L'ACTION, POUR L'AVENIR

Le 28 Octobre 1995, en organisant un colloque dans le cadre du 50ème anniversaire de la Sécurité Sociale, l'Union Départementale C.G.T. du Tarn s'était fixé pour objectif de porter le débat parmi les principaux concernés, salariés, assurés sociaux, responsables d'organismes, organisations syndicales professionnelles, médicales, paramédicales, associations diverses, médecine du travail et scolaire, élus, etc... Plus de 350 invitations avaient été envoyées.

Il y a eu cent dix participants à ce colloque avec notamment le directeur de la CPAM, des administrateurs CFDT, des médecins, la MGTS.

D'une manière générale, les parlementaires s'étaient excusés et ont boudé cette initiative, tout comme le maire (RPR) d'Albi et le Président du Conseil Général (PS), l'UMT (FNMF), le Président de la CPAM...

Le débat a été, de l'avis de tous, très intéressant et divers. Même si nous avons encore à progresser dans la pratique du débat pour que cela ne soit pas un simple échange entre militants ou initiés, on peut considérer que toutes les idées sont venues, notamment celles que nous n'avons pas l'habitude d'entendre dans nos réunions syndicales, telles que la défense de la CSG, le rationnement des soins, ou l'impossibilité d'appliquer les progrès de la médecine moderne à tous les assurés sociaux.

Au fil de la discussion on a senti certaines de ces convictions quelque peu ébranlées, notamment à la suite des interventions précises et percutantes de Jacqueline LEONARD, Secrétaire de la C.G.T.

La gravité et l'importance des mesures gouvernementales ont été soulignées, ainsi que les enjeux.

La question des moyens et les propositions de financement de la C.G.T. ont occupé une bonne place pour bien montrer en fait qu'il était possible de se doter d'une protection sociale moderne prenant en compte les besoins des gens. C'est un choix de société.

Jacqueline LEONARD a insisté sur le fait que les organisations syndicales doivent surmonter leurs divergences et se rassembler pour préserver ce que nos prédécesseurs ont mis des années à obtenir en matière de protection sociale.

L'accent a été mis enfin sur l'impact de la mobilisation et la journée d'action du 14 Novembre, lors du débat à l'Assemblée Nationale, est apparue comme une étape importante de la mobilisation pour mettre en échec les projets gouvernementaux et imposer la rénovation de la SECU.

Avec ce colloque, l'Union Départementale C.G.T. du Tarn a le sentiment d'avoir contribué à l'élévation de la conscience de tous par rapport à la Sécurité Sociale, dommage toutefois que les syndicats et les militants C.G.T. ne soient pas suffisamment mobilisés.

Au total l'initiative a été très positive, les articles de presse qui l'ont précédée, ceux qui ont suivi, les passages dans les radio locales et dans la plupart des média ont permis au débat de fond de se développer.

La C.G.T. qui débat avec des personnalités extérieures, au Centre Culturel à Albi, est une chose qui n'est pas passée inaperçue et a contribué à donner d'elle l'image d'une organisation ouverte au dialogue sans a priori, en ne prétendant pas détenir à elle seule la vérité révolue, mais invitant chacun à bien réfléchir et à se forger une opinion par soi même.

Sylvain JULIEN
Secrétaire Général UD 81

FORUM REGIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE

DU 26 OCTOBRE 1995 à TOULOUSE.

Intervention de Daniel GRAU, au nom de la CGT

Dans la brochure qui nous est adressée, à l'occasion de ce forum régional, nous pouvons lire dans l'introduction: *"Dès lors que tous les Français partagent avec les Pouvoirs Publics, le souci de préserver la Sécurité Sociale, il faut engager une réflexion commune sur les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif. Les forums régionaux de la protection sociale permettront à tous ceux qui, à des titres divers, participent au fonctionnement et à l'évolution de notre système de protection sociale, d'apporter leur contribution à cette cause nationale"*.

Nous pourrions légitimement applaudir cette initiative si... car il y a des si.

Si les principaux concernés n'étaient pas écartés de ces forums, nous voulons parler des assurés sociaux.

Si les administrateurs des caisses, qui ont contribué à faire de la Sécurité Sociale ce qu'elle est, étaient invités.

Si les organisations syndicales qui ont, depuis sa création, oeuvré à sa mise en place, à son amélioration et à son maintien, n'avaient pas été elles aussi écartées.

D'un côté le gouvernement appelle à une réflexion commune, de l'autre ceux qui ont vraiment des choses à dire sur la Sécurité Sociale et notamment les intentions du gouvernement en la matière, sont soigneusement évincés, de cette réflexion. Ce n'est plus un forum, c'est une parodie.

Drôle de conception du dialogue que de refuser une entrevue entre le Ministre et les organisations syndicales, sous prétexte qu'un rassemblement de salariés, de mutualistes inquiets du devenir de la protection sociale, doit se tenir ici même.

Nous pourrions en rire si le sujet n'était pas aussi sérieux, car il s'agit de préserver la Sécurité Sociale, n'est-ce-pas ?

Mais de quoi parlons-nous? En quoi la réflexion, les contributions peuvent-elles aider, alors que déjà des mesures sont annoncées sur l'augmentation du forfait hospitalier de 27.3 %, il serait porté à 70 frs au 1er janvier, la réduction des dépenses hospitalières, que d'autres sont en préparation, alors que les forums ne sont pas terminés!

De qui se moque-t-on ?

Pour sauver la Sécurité Sociale, il ne suffit pas de le dire, il faut lui donner les moyens de son existence, afin qu'elle réponde toujours mieux aux besoins des hommes et des femmes, de notre économie, de notre pays.

Ce n'est pas ce que fait le gouvernement qui, plus il affirme vouloir préserver la Sécurité Sociale, plus il oeuvre à sa destruction et qui, par ailleurs, devrait étaler publiquement ses intentions.

Car on ne peut prétendre vouloir sauver la protection sociale et continuer à dégager complètement les entreprises de toute responsabilité dans le financement et aller pour faire cela vers une étatisation et la fiscalisation des ressources, pénalisantes pour les salariés et leur famille.

La Sécurité Sociale n'est pas malade de trop de prestations comme le montre d'ailleurs la Commission des Comptes du mois de juillet, mais d'un manque criant des ressources dû au chômage, aux bas salaires, à la précarité, à l'aggravation des conditions de vie et de travail.

L'avenir de la Sécurité Sociale est lié à une solution durable au problème de son financement et de ses ressources.

Pour ce qui la concerne, depuis plusieurs années, la CGT formule toute une série de propositions visant à financement de la Sécurité Sociale juste socialement et efficace économiquement.

Nous nous réjouissons par ailleurs que certaines de ces propositions soient totalement ou partiellement partagées par d'autres que nous et émanant d'horizons divers.

Nos propositions excluent tout prélèvement supplémentaire sur les revenus des ménages et proposent la suppression de la CSG.

Elles sont orientées vers un ancrage du financement à l'entreprise, là où se créent les richesses par le travail. N'est-ce pas Pierre LARROQUE, Directeur de la Sécurité Sociale qui en 1948 s'exprimait ainsi devant les représentants patronaux: *"Tout industriel considère comme normal et nécessaire de prélever sur ses recettes, les sommes indispensables pour l'entretien de son matériel. Or la Sécurité Sociale représente dans une très large mesure l'entretien du capital humain du pays. C'est là un aspect du problème qui est trop souvent méconnu"*.

Le lien entre Sécurité Sociale et entreprise est bien son financement, car il ne peut y avoir d'efficacité économique sans une protection sociale de haut niveau.

Ces dernières décennies ont vu se développer les sciences, les techniques, les progrès ont permis des gains de productivité fantastiques. Le financement de la Sécurité Sociale ne peut rester à l'écart de l'évolution des technologies, de la modification importante de nos moyens de production, des transformations de notre économie.

Nos propositions prennent en compte ces éléments, mais avec le souci constant de répondre aux besoins des hommes pour finalement mieux répondre aux besoins d'une économie au service des hommes et du pays, car le progrès social, le développement et l'épanouissement des hommes et des femmes sont les seules richesses qui valent pour dynamiser la marche en avant d'une société. Ces enjeux sont décisifs.

Donc nos propositions peuvent se résumer ainsi:

- suppression des exonérations et des allègements de cotisations accordés aux employeurs.

- prise en compte de la valeur ajoutée créée dans le calcul des cotisations versées par l'entreprise, afin que celles-ci soient modulées et incitatives à la création d'emplois stables,

correctement rémunérés, au développement de la formation, à la reconnaissance des qualifications.

- développement de la prévention, notamment dans les entreprises et une meilleure prise en charge des accidents du travail et des maladies professionnelles dont la réparation est actuellement supportée en grande partie par la branche maladie.

Ces propositions ne sont pas ou à prendre ou à laisser, elles sont un élément du débat nécessaire aujourd'hui. Elles sont, selon nous, de nature, non seulement à préserver l'existant, mais à l'améliorer en matière de santé par de meilleures prestations et particulièrement en optique, dentaire, par exemple, en donnant aux hôpitaux publics les moyens de fonctionner correctement.

Ces propositions sont aussi de nature à améliorer le niveau des retraites tout en maintenant le droit de la prendre à 60 ans, avec 37 ans et demi de carrière, de promouvoir une véritable politique de la famille, de favoriser la prévention au travail, à l'école et dans la vie.

Il est donc urgent, nécessaire et possible aujourd'hui de construire, sur la base des principes sur lesquels elle repose, une Sécurité Sociale rénovée, moderne, solidaire, efficace, démocratique, permettant de se soigner mieux, d'élever correctement ses enfants, de vivre une retraite heureuse, de prendre en charge la dépendance, mais aussi de combattre les fléaux anciens et nouveaux, tels que les cancers et le sida, faire reculer l'exclusion, les inégalités.

Il nous revient aujourd'hui de redonner du souffle à l'oeuvre entreprise en 1945. Ce qui a été possible il y a 50 ans dans la France d'alors, ne serait-il pas possible dans la France d'aujourd'hui?

Défendre, pérenniser et rénover la Sécurité Sociale, la rendre plus démocratique, notamment par le retour à l'élection des administrateurs, pour qu'elle réponde vraiment aux besoins de notre temps, pour qu'elle permette de nouveaux progrès de la civilisation.

Telle est la tâche que nous assigne cette fin de siècle.

Tel est le défi qu'il nous faut relever.

***Intervention de Martine BERNARD, Groupe C.G.T.
à l'Assemblée Plénière du 20 Octobre 1995.***

Incontestablement, le CESR a connu une évolution au cours de ces dernières années. Nous nous félicitons de la place prise dans la vie régionale, de la qualité de ses travaux, du meilleur fonctionnement et des relations normales qui s'y sont rétablies.

Le terrible constat que nous avons dressé sur la réalité et la profondeur des phénomènes d'exclusion en Midi-Pyrénées, constitue la marque de cette évolution.

La volonté affichée d'une mobilisation pour l'emploi relève de cette même démarche.

En effet, rien n'est plus urgent aujourd'hui!

Nous sommes dans une situation inédite, jamais gouvernement n'avait réussi en si peu de temps une telle unanimité contre lui. Celle des fonctionnaires soutenue par une majorité de français, telle qu'elle s'est exprimée le 10 Octobre dernier.

C'est le signe d'un profond malaise, de graves inquiétudes qui traverse toute notre société et notre région n'échappe pas à cette situation, nous avons vu l'étendue de la fracture sociale en Midi-Pyrénées, qui rejette des milliers de gens dans le dénuement le plus total.

Ce sont ces raisons d'ailleurs, qui ont conduit le CESR à entreprendre ces travaux sur l'exclusion sociale.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été jusqu'au bout de la démarche entreprise, en mettant en avant des solutions conduisant à l'accompagnement social de la politique gouvernementale, patronale responsable de cette situation.

Le CESR a vocation de représenter les catégories sociales (85%). Or celles-ci se sont retrouvées massivement et dans l'unité pour exprimer leur attachement à la défense de valeurs fortes touchant au service public, mais pas seulement.

Syndicalistes, nous sommes porteurs et attentifs à l'expression de ces exigences sociales dont la satisfaction conditionne le progrès social, le développement économique.

Or malheureusement, dans ces travaux d'ensemble, le CESR est porteur d'une certaine conception du développement économique d'une certaine logique où les exigences, les aspirations sociales sont absentes, puisque seule compte la rentabilité, la compétitivité... la concurrence internationale.

Pourtant dans l'avis unanime sur le schéma régional des transports, le CESR a su marquer "son extrême réserve" quant au transfert des services SNCF à la région, il a développé, préservé la notion de service public, autant de point d'appui pour aller plus loin et s'opposer au transfert.

Il est dommage que cet avis ne soit pas mentionné dans le bilan des travaux du CESR.

Voilà un exemple qui montre que le CESR peut être réellement en phase avec la réalité que vit la population de Midi-Pyrénées. Mais c'est le seul!

L'importance et le renforcement du rôle du CESR dans la vie régionale ne se justifie que s'il est au service de cet objectif.

Nous pensons que ce n'est pas le cas mais qu'au contraire l'importance prise sert des desseins politiques. En effet, dans la période récente, le CESR a perdu son indépendance et s'est laissé impliquer dans la mise en oeuvre de la politique régionale, comme c'est le cas pour l'attribution des fonds structurels européens dans les départements.

Le CESR n'a pas la vocation d'une assemblée politique, de mise en oeuvre de choix, nous pensons que les risques de dérive existe, de toute façon il en découle des prises de positions publiques du Président notamment, qui aurait mérité d'être débattues pour le moins au sein de l'assemblée (UFR de STAPS à Rodez), et qui engage le CESR.

Si nous n'y prêtons pas garde cela peut conduire à une dérive présidentialiste.

Chacun aurait à gagner à une meilleure transparence et notamment à une démarche plus critique envers le Conseil Régional à une meilleure autonomie de

pensée. Ceci étant nous ne préconisons pas que le CESR devienne un conseil de sages, de notables... nous ne sommes pas opposés à un renforcement de son rôle, reste à savoir dans quel but et pour quoi faire ?

Jean-Louis CHAUZY, comme président sortant revendique le bilan de l'action passée, il défend avec énergie, certes, une certaine conception du développement régional que nous ne partageons pas, personne ne sera surpris!

Ces raisons, celles que j'ai évoquées au long de ce bref exposé, nous conduisent à nous abstenir sur la candidature à la Présidence du CESR.

Néanmoins, nous nous félicitons des convergences réalisées entre les organisations syndicales, nous espérons qu'elles seront porteuses d'avenir et permettront de mieux faire prendre en compte l'expression des besoins des salariés.

LA DEPECHE DU 21 OCTOBRE

CESR de Midi-Pyrénées

Jean-Louis Chauzy réélu à la présidence

L'Aveyronnais Jean-Louis Chauzy a été reconduit, hier à Toulouse, à la tête du Conseil économique et social de Midi-Pyrénées. Très confortablement. En 1992, pour prendre la succession du Tarnais Pierre Madanle, il n'était passé qu'au second tour et avec deux voix d'avance. Quatre-vingt-sept des cent quatre suffrages exprimés se sont portés, cette fois, sur son nom. Soit un score de 85 %.

Le président sortant, qui brigait seul sa propre succession, note qu'il n'est sans doute pas « aussi bien élu que Lionel Jospin et Alain Juppé » (1), mais assure pour continuer à disposer « des moyens d'exprimer haut et fort » les positions d'une deuxième assemblée régionale, dont il a incontestablement conforté le rayonnement et la crédibilité.

Sur les dix-sept voix qui manquent (bulletins blancs et nuls), figurent les treize de la CGT. Martine Bernard, porte-parole du groupe, a expliqué une absence par laquelle la représentation cégétiste continue à afficher sa singularité. Il s'agit de se démarquer d'une logique économique du CESR, qu'elle juge plus gestionnaire que sociale. Mais sans jeter pour autant tout le bilan des premières « années Chauzy » aux orties.

Martine Bernard prend d'ailleurs dans le nouvel exécutif une vice-présidence — une première

pour la CGT — qui lui permettra, à l'avenir, de peser plus fortement sur les avis de l'assemblée socio-professionnelle.

Pierre Glénat a conservé la première vice-présidence haut la main (quatre-vingt-dix voix). Les autres vice-présidents, dont le nombre est porté de six à onze, sont tous nouveaux à l'exception de Fernand Cousteaux : Jean Bertin, Serge Crabié, Jean de Galard, Jean-Louis Robardey, Francis Mayos, Claude Dupuy, Pierre Fronton, Bernard Saint-Girons et Didier Hou.

Par ailleurs, quatre présidents de commissions conservent leurs attributions : Etienne Lapeze (aménagement du territoire), Bernard Keller (économie), Bernard Gant (recherche) et Collette Dedieu (social) ; Norbert Julien (CFDT) succède à Jean-Luc Guettat (CFTC) à l'éducation, et Jean-Marie Bez (FO) à Roger Bardina (plan et financement).

Complètent en tant que membres ce bureau augmenté d'une unité (vingt-neuf désormais) : M^{me} Christel du Puy-Montbrun, Louis Pech, Yves Pagès, Roland Roquefort, Jean Bonnet-Monsomis, Michel Berthoumieux, Jean Bellanca, M^{me} Dominique Surles, André Guinvaich et M^{me} Marie-Denise Xerri.

Jean SAVARIC.

(1) Aux présidences du PS et du RPR.

LA C.G.T. OBTIENT UNE VICE-PRESIDENCE DU C.E.S.R. !

C'est dans un contexte de développement des luttes important, de convergences et de rassemblement des salariés, que s'est déroulée la Plénière du renouvellement du C.E.S.R.

Cela n'a pas été sans effet sur la préparation et la discussion entre les organisations syndicales de la répartition des sièges au sein du Bureau revenant au Collège des salariés.

Déjà des convergences étaient apparues notamment sur le rapport sur l'exclusion et pour mettre en échec la volonté de transférer les services SNCF à la Région.

C'est à partir de plusieurs rencontres et échanges entre les différentes organisations syndicales présentes au C.E.S.R. qu'un accord est intervenu sur les responsabilités dans le Bureau, la place de la C.G.T. compte-tenu de sa représentativité y a été abordée de manière normale.

C'est ainsi que les organisations obtiennent, au Bureau:

C.G.T.	1 Vice-Présidence et 2 membres.
F.O.	1 Présidence de Commission et 1 membre.
C.F.D.T.	1 Présidence de Commission et 1 membre.
C.F.T.C.	1 Vice-Présidence
C.G.C.	1 Vice-Présidence
UNSA	1 Vice-Présidence

Dans le scrutin la C.G.T. a obtenu, sur 104 votants:

Martine BERNARD, Vice-Présidence,	92 voix.
Jean BONNET, Membre	103 voix
Roland ROQUEFORT, Membre	98 voix

C'est un succès incontestable au regard de l'expérience passée qui visait à une marginalisation de la C.G.T., c'est un point d'appui pour les luttes et pour permettre l'expression des aspirations et besoins des salariés.

Le Président sortant Jean-Louis CHAUZY (ex-C.F.D.T.), issu du Collège des Personnalités Qualifiées, seul candidat, est élu avec le soutien du Collège Patronal, une partie du Collège Salarié excepté la C.G.T. (voir déclaration) qui a voté blanc, du Troisième Collège, avec 87 voix sur 104 votants.

GROUPE C G T CESR : REPARTITION DANS LES COMMISSIONS

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Marie-Claire CULIE
Robert PERES
Roland ROQUEFORT
Jean BONNET

COMMISSION ACTIVITES ECONOMIQUES :

Pierre ALEXANDRE
Martine BERNARD
Georges PICARD
Robert ROUTABOUL

COMMISSION RECHERCHE TRANSFERT TECHNOLOGIE

Antoine CARRASCO
Marie-France GARCIA
Yannick LEQUENTREC
Roland ROQUEFORT

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES :

François CARPENTIER
Marie-Claire CULIE
Daniel GRAU
Robert ROUTABOUL

COMMISSION EMPLOI FORMATION :

François CARPENTIER
Daniel GRAU
Yannick LEQUENTREC
Robert PERES

COMMISSION PLAN ET FINANCEMENT :

Pierre ALEXANDRE
Martine BERNARD
Marie-France GARCIA
Jean BONNET

Compte-rendu du COLLOQUE REGIONAL :

" PEKIN ET APRES ? "

Assister à ce Colloque Régional qui s'est tenu à Toulouse le 2 Octobre 1995 et qui était organisé par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes de Midi-Pyrénées, a été l'occasion d'entendre l'énumération des recommandations qui figureront dans le texte de la plate-forme d'action de l'ONU et de participer à la présentation du bilan de la situation des femmes en France.

Assister à ce colloque avec ces présentations "politiquement correctes", n'a fait que renforcer nos inquiétudes et nos interrogations.

Comment se réjouir des recommandations formulées par les états et gouvernements présents à PEKIN ?

- Qu'en est-il en France du Droit à la procréation librement choisie alors que les commandos anti IVG continuent de sévir, confortés par la clémence à leur égard de la loi d'amnistie ?

- Qu'en est-il en France du Droit à être protégée contre toutes formes d'exploitation alors que le patronnat français renforce son exploitation tant par les conditions de travail que sur les entorses au droit du travail et les atteintes aux libertés syndicales ?

- Qu'en est-il en France du Droit à la différence et à la protection contre toutes formes de discrimination alors que les immigrés sont désignés comme porteurs de tous les maux ?

Comment ne pas s'indigner de l'utilisation faites par les conférenciers de ce colloque, de la juste aspiration des Femmes à pouvoir concilier vie professionnelle, familiale et sociale ?

Les femmes seront-elles, pour justifier la casse de l'emploi, l'alibi pour le patronnat ?

- Qu'en est-il du temps partiel qui, aujourd'hui, n'est plus un choix mais une obligation sans possibilité de mieux s'organiser dans sa vie familiale et sociale ?

- Qu'en sera-t-il avec l'annualisation du temps de travail, aujourd'hui et avec le travail à domicile, demain ?

Les femmes seront-elles un alibi pour le patronnat pour organiser la précarité ?

- Pouvons-nous accepter que des emplois précaires, sous-payés, soient créés en masse pour garder nos enfants, nos malades, nos parents vieillissants, alors que nous voulons pour eux des services publics avec du personnel qualifié et reconnu.

Concilier vie professionnelle avec vie familiale et sociale passe par l'accès à de vrais emplois avec de vrais salaires ouvrant droit à une vraie protection sociale.

Refuser d'être l'alibi du patronnat ne passe-t-il pas par l'implication forte dans une CGT MIXTE ?

Françoise SPINAZEE
Mady CANDOTTI
Noëlle MARTY

**ENSEMBLE DEFENDONS LE DROIT DES FEMMES
MANIFESTATION PARIS 25 NOVEMBRE 1995**

SYNDICALISME ET PRECARITE

A l'Hôpital d'AUCH, ils sont 96 C.E.S. faisant souvent fonction d'aides soignants, brancardiers, archivistes, d'agents d'entretien etc...etc...

Le syndicat C.G.T. de l'Hôpital avait suscité une rencontre avec eux, après qu'un des leurs eut contacté l'organisation et se soit syndiqué...

Une cinquantaine d'entre eux avaient répondu à l'invitation.

Ils ont dit "leurs conditions de travail ", le mépris de l'encadrement, le comportement aussi des collègues de travail, pas toujours très correct...

Ils ont vivement exprimé leur angoisse du lendemain, leur exigence d'être reconnus et respectés comme des salariés à part entière, et surtout leur exigence de voir leur contrat C.E.S. transformer en contrat de travail stable et à temps plein !

A la question: " Que pensez-vous de la C.G.T., du syndicat?"

75 % d'entre eux nous ont répondu: "Qu'ils ne savaient pas ce que c'était, qu'ils n'avaient jamais vu un délégué avant ce jour ou qu'ils avaient l'impression que le syndicat s'occupait d'abord de ceux qui étaient titulaires".

Néanmoins, est apparue une forte volonté de s'organiser, et de prendre ses affaires en main.

- 14 C.E.S. ont adhéré à la C.G.T.

- Un compte-rendu de réunion a été rédigé et distribué par les C.E.S. eux-mêmes à leurs autres collègues, le syndicat général s'attachant à sensibiliser les agents titulaires.

- Un livret d'accueil est élaboré et remis à chaque nouveau C.E.S.

- Des actions ont été programmées pour exiger la transformation des C.E.S. en contrats "indéterminés ".

Gisèle BERGES
Secrétaire Générale UD 32

LA LIGNE SNCF

PARIS-CLERMONT-FERRAND-NEUSSARGUES-BEZIERS

DOIT VIVRE ET ETRE DEVELOPPEE

APPEL AUX FORCES VIVES

Déjà une centaine d'élus représentatifs de communes ou collectivités territoriales, d'organisations syndicales, de syndicalistes, de personnalités ont apporté leur soutien au **COMITE PLURALISTE DE DEFENSE ET DE PROMOTION DE LA LIGNE SNCF PARIS-CLERMONT-FERRAND-NEUSSARGUES-BEZIERS**.

Cette ligne menacée de fermeture à très court terme, **DOIT VIVRE** :

☛ parce qu'elle est un outil irremplaçable de développement économique pour les régions traversées, frappées par la désindustrialisation et d'inquiétants problèmes démographiques.

☛ parce qu'elle est la solution moderne pour ne pas sombrer dans le tout routier polluant, au coût social élevé, incapable de résoudre les défis des communications de demain.

☛ parce qu'il est impensable que l'on crée d'un côté l'A75 pour désengorger le couloir routier rhodanien alors que dans le même temps la ligne Clermont-Béziers que l'on veut fermer constitue la base ferroviaire du doublage du sillon rhodanien saturé au niveau ferroviaire comme au niveau routier.

☛ parce que la disparition de cette ligne et de ses antennes représenterait une grave atteinte à la notion de service public qu'on ne peut soumettre aux seuls critères de rentabilité.

☛ parce que les populations du Massif Central restent attachées à ce mode de transport irremplaçable.

C'est pourquoi le Comité Pluraliste fait appel aux forces vives des régions irriguées par la ligne.

ENSEMBLE

ASSURONS SON AVENIR

**EXIGEONS LES MOYENS
POUR SA MODERNISATION
ET SON DEVELOPPEMENT**

**QU'ELLE SOIT RECONNUE
D'INTERET PUBLIC NATIONAL**

NOM PRENOM	COLLECTIVITES TERRITORIALES ELUS CITOYENS	ADRESSE DOMICILE	SIGNATURE

à retourner au COMITE REGIONAL CGT MIDI-PYRENEES

19, Place Saint-Sernin 31070 TOULOUSE Cedex